



64200

20150012

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 19 février 2015

L'an deux mille quinze, le dix-neuf février à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 13 février 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigoteau, Etcheverry, Recart, Dallet, Sorhais et Gony.

Absents excusés : Mmes et MM. Bigé (procuration à M. Lahorgue), Gay (procuration à Mme Recart), Klisz (procuration à Mme Gallot), David, Vigier (procuration à M. Sorhais).

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

N°12 : Objet : Avenant au contrat avec les C.M.R.

Le Maire expose que la commune est liée par une convention avec les Centres Musicaux Ruraux.

Cette convention prévoit les modalités d'intervention d'un intervenant chargé de l'éducation musicale à l'école.

Le Maire demande l'autorisation de signer le nouvel avenant fixant le nouveau tarif de l'heure année.

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE le maire à signer l'avenant fixant le nouveau tarif de l'heure année.

Vote : 14

Pour : 18 (dont 4 procurations)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
P. Baudry



affiché le 2/3/2015